

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA

Africa Credit Opportunities Fund III

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale et sociale effectuée, des risques potentiels recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Le fonds Africa Credit Opportunities Fund III est un fonds de crédit privé qui finance des entreprises et des projets d'infrastructures partout en Afrique et dans d'autres marchés émergents. Le Fonds est géré par Ninety One, un gestionnaire d'investissements international doté d'une vaste expérience en Afrique et sur les marchés émergents de la planète. Le Fonds devrait atteindre 400 M\$ US après la clôture de l'appel de financement au début de 2026. Des investisseurs comme la Société financière internationale, British International Investment, l'institution financière de développement de la Suisse et plusieurs autres investisseurs institutionnels ont déjà confirmé leur engagement, et Standard Bank of South Africa agira en tant qu'établissement de crédit.

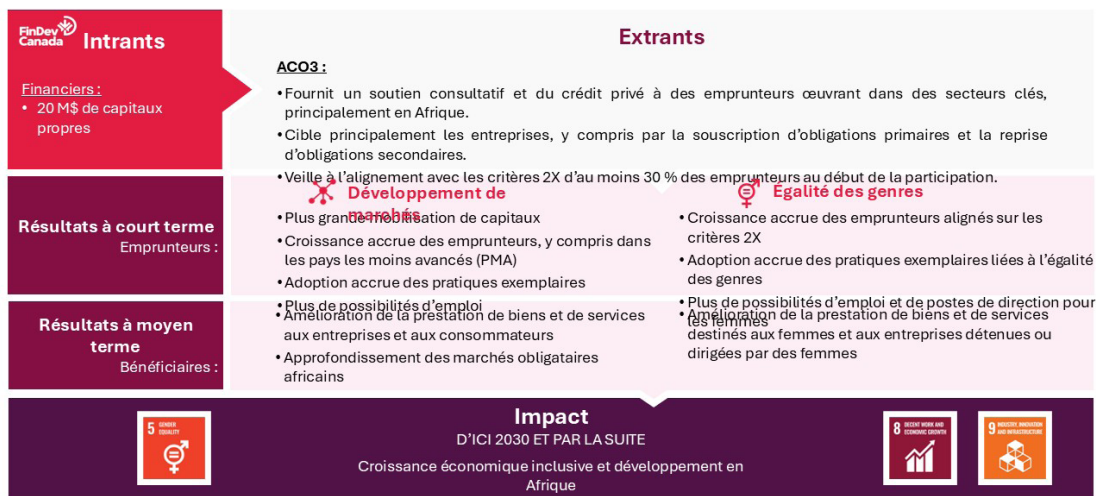
Détails de la transaction

CONTREPARTIE	Global Alternative Fund 2 SCSp RAIF de Ninety One (« Africa Credit Opportunities Fund III », « ACO3 » ou le « Fonds ») Gestionnaire du fonds : Ninety One SA (Pty) Ltd
PAYS DE CONSTITUTION	Luxembourg
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Afrique et autres marchés émergents
DURÉE DU FINANCEMENT	ACO3 est un fonds de crédit privé à capital fixe africain de 7,5 ans qui investit principalement dans des prêts et des obligations de premier rang délivrés par des entreprises du marché africain et d'autres marchés émergents.
SECTEUR	Secteur financier
CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	FI-2
PRODUIT DE FINANCEMENT	Capitaux propres
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE 2X CANADA	S.O.
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	Jusqu'à 20 M\$ US
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	2025-10-07
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	2025-12-12
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE TRANSACTION	4 mars 2026
ALIGNEMENT AVEC LES CRITÈRES 2X	Oui, en vertu du critère Emploi ou Leadership; engagement à l'égard du critère Portefeuille

Résumé des impacts prévus sur le développement

Selon la proposition de valeur sur le plan de l'impact sur le développement, cet investissement dans ACO3 encouragera une croissance économique inclusive et favorisera le développement du marché africain en facilitant l'accès au crédit privé pour les entreprises et les projets d'infrastructure, en créant des emplois et en optimisant la prestation de biens et de services aux entreprises et aux consommateurs. Parmi les emprunteurs au titre du Fonds figurent des entreprises détenues ou dirigées par des femmes ainsi que des entreprises exerçant leurs activités dans les pays les moins avancés (PMA). Par l'entremise de sa participation au marché obligataire, ACO3 devrait accroître la mobilisation des capitaux et contribuer à l'approfondissement du marché africain des capitaux d'emprunt.

La théorie du changement sur les impacts ci-dessous résume la façon dont ACO3 contribuera aux objectifs d'impact sur le développement de FinDev Canada et aux objectifs de développement durable (ODD).



DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS

- Stimuler la croissance des entreprises :** Le Fonds permettra d'offrir un financement aux entreprises œuvrant dans des secteurs clés d'Afrique, y compris les PMA, pour aider à combler les déficits de financement persistants laissés par les banques traditionnelles. L'approche d'investissement fondée sur le crédit privé du Fonds devrait permettre d'offrir des solutions de financement non dilutif personnalisées et à long terme. Ce soutien devrait permettre aux entreprises de prendre de l'expansion, de créer des emplois et de les maintenir et d'accroître la disponibilité des biens et des services essentiels offerts aux entreprises et aux consommateurs dans les marchés cibles.
- Approfondir le marché africain des capitaux d'emprunt :** Par l'entremise de sa participation au marché obligataire, et agissant parfois comme investisseur phare, le Fonds aide à mobiliser des capitaux et soutient le développement du marché africain des capitaux d'emprunt.



- **Adoption accrue des pratiques exemplaires liées à l'égalité des genres :** ACO3 cherche à intégrer une optique de genre tout au long du cycle d'investissement, notamment pour déterminer et atténuer les écarts liés au genre. Cet objectif est particulièrement important, puisque les entreprises détenues ou dirigées par des femmes en Afrique continuent d'être mal servies et sont confrontées à un déficit de financement de plusieurs milliards de dollars, elles qui reçoivent une part démesurément petite des capitaux privés disponibles.
- **Alignement avec les critères 2X :** Partout en Afrique, les femmes sont sous-représentées au sein des équipes de haute direction et des conseils d'administration, ce qui limite leur capacité à influencer les décisions stratégiques et freine la croissance économique inclusive. À titre d'exemple, les femmes représentent 57 % des membres de la haute direction, 50 % des membres du conseil d'administration et 58 % du personnel de Ninety-One South Africa, ce qui dépasse les seuils des critères 2X pour la région et le secteur. ACO3 s'est également engagée à veiller à ce que 30 % de ses emprunteurs respectent les critères 2X lors de leur intégration, renforçant ainsi sa détermination à faire progresser l'égalité des genres au sein de son portefeuille.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Cette transaction est classée dans la catégorie FI-2 étant donné la nature du portefeuille du Fonds, qui devrait être composé d'entreprises qui mènent des activités dans les secteurs de l'infrastructure et de la télécommunication, des institutions financières et de la consommation, dont les risques sont habituellement propres aux sites, largement réversibles et facilement traités par des mesures d'atténuation.

Dans le cadre de son contrôle diligent des risques environnementaux et sociaux mené entre mai et juin 2025, FinDev Canada a vérifié les antécédents de l'organisme, a discuté avec les membres du personnel de l'équipe des questions environnementales et sociales et de l'équipe des ressources humaines, et a passé en revue les documents traitants des enjeux environnementaux et sociaux.

Les principaux risques environnementaux et sociaux associés au possible portefeuille du Fonds pourraient concerner les droits des travailleurs et les conditions de travail (y compris la violence et le harcèlement fondés sur le genre [VHFG]), la santé et à la sécurité des travailleurs et des collectivités, la confidentialité des données et la protection des consommateurs. Les pays d'Afrique sont également confrontés à des risques contextuels associés à une piètre primauté du droit, à des conflits et à une fragilité qui peuvent aggraver les risques du secteur. À l'échelle de la haute direction, les risques comprennent ceux liés à la main-d'œuvre et aux conditions de travail. Le système de gestion environnementale et sociale d'ACO3 et les politiques en matière de ressources humaines de Ninety One devraient permettre de gérer les risques environnementaux et sociaux cernés et les impacts prévus.

Cette évaluation a été réalisée conformément à la Politique environnementale et sociale de FinDev Canada. Voici un aperçu des documents importants qui ont été consultés :

- Système de gestion environnementale et sociale (Africa Credit Opportunities Fund III). Mai 2025.
- Politique de durabilité. Mai 2025.
- Procédure de règlement des griefs de Ninety One – Échelle mondiale.
- Politique d'égalité des genres de Ninety One.
- Procédure de règlement des griefs – Échelle mondiale.
- Politique d'égalité des genres. Octobre 2024.

Dans le cadre de son évaluation, FinDev Canada s'est fondée sur les normes de performance de la Société financière internationale suivantes, en plus des exigences du pays d'accueil et de la Note d'orientation sur les intermédiaires financiers de la SFI.

- Norme de performance 1 de la SFI : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux.
- Norme de performance 2 de la SFI : Main-d'œuvre et conditions de travail.